

Actualité fiscale - Nos sélections au 19 juin 2014

Articles

1.	Clarification sur l'abus de droit et la donation-cession, par Emmanuelle Féna-Laguéy, Option finance n° 1274 du 16 juin 2014, pp. 24-25.
2.	Le chiffre d'affaires réalisé par un assujetti à partir de l'étranger ne peut pas être inclus dans un prorata de déduction, par Elisabeth Ashworth, Option finance n° 1274 du 16 juin 2014, p. 26.
3.	Actualité fiscale des groupes de sociétés, par Jean-Christophe Bouchard, Option finance n° 1274 du 16 juin 2014, p. 27.
4.	La "prime de partage des profits" serait-elle toujours en vigueur ?, par Guillaume Fornier, Option finance n° 1274 du 16 juin 2014, p. 30.
5.	Les dispositions de la norme IFRS 15, par Lionel Escaffre, Option finance n° 1274 du 16 juin 2014, p. 33.
6.	Transfert de siège : liberté chérie !, par Eric Ginter et Marie-Pierre Souweine, Option finance n° 1274 du 16 juin 2014, p. 37.
7.	IFRS 15, ce qui va changer dans la comptabilisation du chiffre d'affaires, par Olivia Dufour, Option finance n° 1274 du 16 juin 2014, p. 40.
8.	FATCA : de nouvelles obligations de reporting, par Marie-Laure Brisson-Janbon, Option finance n° 1274 du 16 juin 2014, p. 45.
9.	Management package : du sur-mesure avant tout, par Myriam de Gaudusson, Jean-François Louit et Tristan Audouard, Option droit et affaires n° 219 du 11 juin 2014, p. 5.
10.	Contrôle des comptabilités informatisées, FR n° 29 du 13 juin 2014, § 2.
11.	Actionnariat salarié : Provisions constituées dans le cadre de plans de groupe, FR n° 29 du 13 juin 2014, § 3.
12.	Loi de finances rectificative pour 2014 : Texte du projet, FR n° 29 du 13 juin 2014, § 6.
13.	Financement de la sécurité sociale : Projet de loi rectificative pour 2014, FR n° 29 du 13 juin 2014, § 10.
14.	Succursales de sociétés étrangères : Déduction des intérêts et sous-capitalisation, par Bruno Gouthière, FR n°

	29 du 13 juin 2014, § 11.
15.	Présentation de la circulaire relative à la lutte contre la fraude fiscale, par Patrick Fumenier et Jennifer Chossis, RDF n° 24 du 12 juin 2014, § 329.
16.	Lancement du « plan contrôle citoyen », RDF n° 24 du 12 juin 2014, § 334 et site impots.gouv.fr . Document à télécharger...
17.	L'évaluation d'un cabinet d'avocats, par Thierry Saint-Bonnet, RDF n° 24 du 12 juin 2014, § 372.
18.	Rapport public 2014 du Conseil d'État, RDF n° 24 du 12 juin 2014, § 373.
19.	Comment calculer le prélèvement du tiers en cas de vente d'immeubles situés en France par des résidents suisses ? (CE, 20/11/13, n° 361167, Aaron), par Anne Colmet Daâge, BGFE n° 1 de février 2014, pp. 8-10.
20.	Vente par une holding à un cadre dirigeant de sa filiale d'actions de cette filiale à un prix minoré : existence d'une contrepartie sous forme de fidélisation (CE, 16/10/13, n° 329420, Bléger, n° 339165, Baron et 339166, SAS Adelaïde), par Philippe Durand, BGFE n° 1 de février 2014, pp. 11-13.
21.	Le droit fiscal n'est pas autonome : il applique la distinction civiliste entre cession de parts sociales et cession de créance de valeur de remboursement (Cass. com., 22/10/13, n° 12-23.737, SCI Marot Montaigne), par Jean-Eric Cros, BGFE n° 1 de février 2014, pp. 24-25.
22.	Sociétés en participation et fiscalité : troubles de la personnalité et de l'a-personnalité, par Emilie Bokdam-Tognetti, RJF n° 6 de juin 2014, pp. 523-530.
23.	L'acte anormal de gestion et la jurisprudence récente du Conseil d'Etat, par Corinne Boismain, BF n° 6 de juin 2014, pp. 341-344.
24.	L'administration commente la suppression du régime des provisions pour risqué, BF n° 6 de juin 2014, § 519.
25.	L'instruction des douanes qui fixait les conditions d'exonération des navires de plaisance maritime est abrogée, BF n° 6 de juin 2014, § 522.
26.	Quasi-usufruit et déduction fiscale, la jurisprudence apporte un éclairage, par Pascal Julien Saint-Amand et Sophie Gonsard, BIM n° 6 de juin 2014, pp. 173-175.
27.	Télétransmission des déclarations de résultats au 15 mai en cas de clôture au 31 décembre, RF FH 3549 du 12 juin 2014, p. 2.
28.	Le prix de rachat par une société non cotée de ses propres actions, RF FH 3549 du 12 juin 2014, § 3.
29.	Frais engagés pour la constitution des garanties de recouvrement des impôts contestés (LPF, art. 209, al. 3 contraire à la Constitution), JCPE n° 24 du 12 juin 2014, § 432.
30.	Vers une véritable remise en cause du secret bancaire suisse ?, par Jérôme Lasserre Capdeville, Revue banque

	n° 773 de juin 2014, pp. 50-51.
31.	Goodwill : quelles solutions ? Retour vers le futur, par Tanguy Faroult, Revue banque n° 773 de juin 2014, pp. 84-90.
32.	Investir au Brésil : Fiscalité des acquisitions – Actualité récente, par Agnès de l'Estoile Campi, Fusions & Acquisitions Magazine n° 278 de mai/juin 2014, pp. 25-26.
33.	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) : Sociétés ou entreprises individuelles soumises à l'impôt sur le revenu, Bulletin de la CNCC n° 173 de mars 2014, § 2.
34.	Révision des valeurs locatives foncières : nouvelles interrogations sur la réforme, par Betty Toulemont, Les Nouvelles fiscales n° 1136 du 15 juin 2014, p. 3.
35.	Assises de la fiscalité : 15 propositions pour améliorer les relations entre l'Administration et les entreprises, Les Nouvelles fiscales n° 1136 du 15 juin 2014, pp. 4-7.
36.	Taxe sur les hautes rémunérations : commentaires administratifs, Les Nouvelles fiscales n° 1136 du 15 juin 2014, pp. 9-13.
37.	Qualification de résidence principale : cession de locaux libérés, Les Nouvelles fiscales n° 1136 du 15 juin 2014, pp. 18-19.
38.	Sanctions fiscales : privation de la faculté d'imputer les déficits et réductions d'impôt sur les droits supplémentaires, Les Nouvelles fiscales n° 1136 du 15 juin 2014, pp. 21-23.
39.	Loi ALUR : principales dispositions fiscales, Les Nouvelles fiscales n° 1136 du 15 juin 2014, pp. 24-25.
40.	Comptabilités informatisées : le CSOEC et la DGFIP main dans la main, Les Nouvelles fiscales n° 1136 du 15 juin 2014, pp. 25-26.
41.	Pour une fiscalité pérenne de l'investissement immobilier locatif, par Pierre Beltrame, Les Nouvelles fiscales n° 1136 du 15 juin 2014, pp. 27-32.
42.	Le pays qui prélève le plus d'impôts dans l'UE est..., La Tribune du 17 juin 2014.
43.	Le coût des niches fiscales a légèrement reculé en 2013, Les Echos du 16 juin 2014.
44.	Bruno Parent prend la direction de l'administration fiscale, Les Echos du 16 juin 2014.
45.	Fiscalité de l'épargne : une nouvelle directive européenne, Les Echos du 13 juin 2014.
46.	Bruxelles hausse le ton sur l'optimisation fiscale, L'Agefi Quotidien du 12 juin 2014.

Jurisprudence

47.	Conclusions du rapporteur public, Aurélie Bernard, relatives à l'arrêt de la CAA Paris 4 juillet 2013 n° 12PA02858, 9 ^e ch., Sté Ginger : Dans le cas d'une société holding percevant des dividendes et la rémunération de prestations de services, quelle clé de répartition adopter pour la ventilation de la TVA déductible ?, BDCF n° 2 de février 2014, § 15.
48.	Conclusions du rapporteur public, Frédéric Aladjidi, relatives à l'arrêt du CE 20 novembre 2013 n° 361167, 9 ^e et 10 ^e s.-s., min. c/ A. : Pour comparer le prélèvement d'un tiers sur les plus-values immobilières réalisées en France par un non-résident à l'impôt payé sur les plus-values par un résident français, faut-il prendre en compte les prélèvements sociaux français ?, BDCF n° 2 de février 2014, § 20.
49.	Conclusions du rapporteur public, Philippe Mollard, relatives à l'arrêt de la Cass. com. 22 octobre 2013 n° 12-23.737 (n° 1022 FS-PB), SCI Marot Montaigne : Le rachat par une société en vue de leur annulation des parts d'un associé décédé est-il constitutif d'une cession de parts sociales ?, BDCF n° 2 de février 2014, § 26.
50.	Arrêt de la CJUE, 3e ch., 5 juin 2014, aff. C-24/12 et C-27/12, X BV et TBG Limited : Pays et territoires d'outre-mer, mouvements de capitaux et lutte contre l'évasion fiscale, RDF n° 24 du 12 juin 2014, § 331. Document à télécharger...
51.	Décision du Cons. const., déc. 6 juin 2014, n° 2014-400 QPC, Sté Orange SA : Inconstitutionnalité de l'interdiction d'imputer les frais de constitution de garanties sur des intérêts de retard, RDF n° 24 du 12 juin 2014, § 332. Document à télécharger...
52.	Arrêt du CE, 10e et 9e ss-sect., 28 mars 2014, n° 350816, min. c/ M. Jabbari, concl. É. Crépey, note P.-Y. Di Malta : Déductibilité des intérêts d'un emprunt substitutif et rachat d'avances en comptes courants d'associés non rémunérés : de la confirmation de la primauté de la condition de continuité de l'objet de l'endettement, RDF n° 24 du 12 juin 2014, § 374.
53.	Jugement du TA Lyon 12 novembre 2013 n° 1103511, 4 ^e ch. : personnes passibles et imposables - territorialité - domicile fiscal - sommes perçues par une personne domiciliée ou établie hors de France en rémunération de services rendus par une personne domiciliée ou établie en France ou hors de France (CGI art. 155 A) - sommes facturées mais non effectivement encaissées par la personne qui les perçoit, RJF n° 6 de juin 2014, § 532 et BF n° 6 de juin 2014, § 569.
54.	Jugement du TA Cergy-Pontoise 1 ^{er} octobre 2013 n° 1200240, 2 ^e ch., Sasu Holding Farnier : actif immobilisé - valeurs d'actif - valeur à inscrire au bilan - bien acquis à titre onéreux - valeur égale au prix d'acquisition - prix volontairement minoré par les parties pour dissimuler une libéralité du vendeur à l'acquéreur - correction en hausse de la valeur inscrite au bilan : substitution de la valeur vénale au prix - libéralité constituant un profit imposable chez l'acquéreur, RJF n° 6 de juin 2014, § 544 et BF n° 6 de juin 2014, § 514.
55.	Arrêt de la CAA Marseille 17 janvier 2014 n° 11MA02067, 3 ^e ch., SA Homair Vacances : frais généraux - conditions relatives à l'objet des dépenses - prestations d'études et de conseils préalables à l'acquisition de titres d'une société par un holding - 1 ^o prestations rendues antérieurement à la constitution du holding - 2 ^o justification des prestations essentiellement immatérielles, RJF n° 6 de juin 2014, § 545 et BF n° 6 de juin 2014, § 515 et 516.
56.	Arrêt de la CAA Versailles 4 décembre 2013 n° 11VE04173, 6 ^e ch., Sté Peugeot SA : dettes, pertes, provisions - provisions - conditions de fond - charges rattachables aux opérations déjà effectuées à la clôture de l'exercice - provision pour garantie constructeur - charge provisionnable à la clôture de l'exercice de cession

	des véhicules au concessionnaire : non, RJF n° 6 de juin 2014, § 549 et BF n° 6 de juin 2014, § 518.
57.	Arrêt du CE 12 mars 2014 n° 352212, 9 ^e et 10 ^e s.-s., Sté DGFP Zeta : IS - champ d'application - territorialité - bénéfices réalisés par des entreprises exploitées en France (CGI art. 209, I) - acquisition puis revente par une société française d'un immeuble situé à Tokyo et ayant pour seule activité la location de cet immeuble - 1 ^o bénéfices imposables en France, sous réserve de l'application des stipulations de la convention franco-japonaise, en l'absence de gestion de l'immeuble par un établissement autonome situé au Japon et compte tenu des pouvoirs et du statut du représentant de la société au Japon - 2 ^o gains de change résultant de la variation du cours du yen en francs entre la date d'acquisition de l'immeuble et sa revente - absence de stipulation de la convention franco-japonaise du 27-11-1964 permettant de distinguer les écarts de conversion résultant de l'aliénation d'un bien immobilier des autres profits provenant de l'aliénation de ce bien - gains imposables au Japon en vertu de l'article 5 de la convention franco-japonaise, RJF n° 6 de juin 2014, § 550 et BF n° 6 de juin 2014, § 527 et 589.
58.	Arrêt de la CAA Versailles 18 février 2014 n° 11VE03460, 1 ^e ch., Sté Nestlé Entreprises SAS : IS - bénéfice imposable - bénéfices transférés à l'étranger (CGI art. 57) - existence d'un transfert - versement d'une redevance à une société étrangère en contrepartie du droit d'utiliser une marque : non, RJF n° 6 de juin 2014, § 552 et BF n° 6 de juin 2014, § 568.
59.	Arrêt de la CAA Versailles 28 janvier 2014 n° 13VE00293, 3 ^e ch., min. c/ SARL EBS : IS - bénéfice imposable - régime des fusions - régime de faveur (CGI art. 210 A) - transmission universelle de patrimoine (C. civ. art. 1844-5) - 1 ^o acte de dissolution - acte présentant le caractère d'un acte de fusion : oui - 2 ^o engagement incombant à la société absorbante dans l'acte de fusion (CGI art. 210 A, 3) - formalité substantielle conditionnant le bénéfice du régime de faveur : oui, RJF n° 6 de juin 2014, § 553 et BF n° 6 de juin 2014, § 530.
60.	Arrêt de la CAA Paris 20 décembre 2013 n° 10PA04752, 7 ^e ch., min. c/ Sté Rueil Sports : IS - fiscalité de groupe - régime des sociétés mères et filiales (CGI art. 145) - conditions d'application - conditions relatives aux participations - obligation de conservation des titres - portée de l'obligation - 1 ^o obligation de conservation des titres limitée aux seuls titres représentant 5 % du capital de la société émettrice : non - nécessité pour le juge de se référer aux travaux préparatoires de la loi de finances ayant eu pour objet de transposer la directive 90/435/CEE du 23-7-1990 : non, dès lors que les dispositions des articles 145 et 216 du CGI sont claires - interprétation au sens de l'article 3 de la directive 90/435/CEE du 23-7-1990 : non, dès lors que cette directive ne concerne que le régime des sociétés mères et filiales d'Etats membres différents - 2 ^o remise en cause du régime des sociétés mères aux dividendes se rapportant aux actions conservées moins de deux ans - possibilité d'imputer les avoirs fiscaux sur l'impôt sur les sociétés dû à raison de la réintégration dans la base imposable des produits nets exclus du bénéfice du régime des sociétés mères et filiales : oui, RJF n° 6 de juin 2014, § 554 et BF n° 6 de juin 2014, § 528 et 529.
61.	Arrêts du CE 12 mars 2014 n° 365877, 8 ^e et 3 ^e s.-s., min. c/ Sté Diana Naturals et Sté Diana et n° 365875, 8 ^e et 3 ^e s.-s., min. c/ Sté Spécialités Pet Food et Sté Diana : IS - calcul de l'impôt - crédit d'impôt - crédit d'impôt recherche (CGI art. 244 quater B) - dépenses éligibles - dépenses de personnel afférentes aux chercheurs et techniciens de recherche - versements effectués au titre de l'intéressement et du régime légal de participation aux résultats - nature fiscale générale : accessoire de la rémunération - nature spécifique : accessoire de la rémunération au sens de CGI ann. III art. 49 septies, I, RJF n° 6 de juin 2014, § 555.
62.	Arrêt de la CAA Paris 18 février 2014 n° 11PA02890, 10 ^e ch., min. c/ Sté France Essor : TVA - déduction de la taxe payée aux fournisseurs - conditions du droit à déduction - biens et services acquis pour une activité taxable - cession de titres par une société se livrant à une activité économique - dépenses engagées à l'occasion de la cession - dépenses engagées en vue de préparer la cession et dépenses inhérentes à la cession - TVA ayant grevé ces dépenses d'amont non déductible si l'administration établit le caractère patrimonial de la cession (distribution du produit de la cession) - preuve non apportée en l'espèce, RJF n° 6 de

	juin 2014, § 561 et BF n° 6 de juin 2014, § 525.
63.	Arrêt du CE 12 mars 2014 n° 350443, 9 ^e et 10 ^e s.-s., Getten : BNC - bénéfice imposable - plus-values et moins-values de cession - plus-value dégagée sur la cession d'un bien mentionné à l'article 93 quater, I du CGI - 1 ^o année de rattachement - année du transfert de propriété - 2 ^o date du transfert - date choisie par les parties - incidence du paiement ultérieur d'une partie du prix sous la forme de versements indexés sur l'activité ou le chiffre d'affaires : non, si détermination de tous les éléments permettant de calculer le prix de cession et ne dépendant plus de la volonté des parties ou de la réalisation d'accords ultérieurs - 3 ^o obligations du cédant lors de la déclaration des revenus de l'année du transfert - estimation du montant de la plus-value - prise en compte de la part fixe de la rémunération et de la part indexée qui lui sera ultérieurement versée - 4 ^o hypothèse dans laquelle la totalité de la plus-value bénéficie du taux réduit d'imposition (art. 39 quinquies du CGI) - rattachement de la plus-value initialement estimée à l'année du transfert - rattachement des versements ultérieurs excédant cette estimation à l'année de leur perception et imposition de ces versements au taux réduit - 5 ^o application aux plus-values à long terme provenant de la cession d'un brevet par un inventeur, RJF n° 6 de juin 2014, § 566.
64.	Arrêt du CE 28 mars 2014 n° 355620, 10 ^e et 9 ^e s.-s., min. c/ Laporte : rémunérations imposables - notion de salaire - indemnités (CGI art. 80 duodecimes dans sa rédaction issue de la LFR 30-12-2000) - 1 ^o salariés (CGI art. 80 duodecimes, 1) - indemnités versées à l'occasion d'une rupture de contrat de travail : caractère imposable sauf exceptions limitativement énumérées - 2 ^o dirigeants, mandataires sociaux et personnes visées à l'article 80 ter (CGI art. 80 duodecimes, 2) - indemnités versées à l'occasion de la cessation de leurs fonctions : caractère imposable - 3 ^o dirigeant - qualité - condition non remplie en l'espèce - indemnité globale versée au contribuable ayant exercé pendant sept ans des fonctions salariées de direction, nonobstant sa qualité de vice-président du directoire pendant sept semaines avant son licenciement - indemnité relevant pour le tout du régime de l'art. 80 duodecimes, 1 : oui, RJF n° 6 de juin 2014, § 567 et BF n° 6 de juin 2014, § 510.
65.	Arrêt de la CAA Paris 13 février 2014 n° 12PA03582, 9 ^e ch., Girod : plus-values de cession de droits sociaux (CGI art. 150-0 A) - obligations déclaratives - souscription d'une déclaration même si l'application des abattements conduit à l'absence d'impôt sur le revenu - défaut de souscription après mise en demeure : taxation d'office de la plus-value (LPF art. L 66), RJF n° 6 de juin 2014, § 570 et BF n° 6 de juin 2014, § 534 et 535.
66.	Arrêts du CE 28 mars 2014 n° 350816, 10 ^e et 9 ^e s.-s., min. c/ Mohamed Jabbari et n° 350817, 10 ^e et 9 ^e s.-s., min. c/ Mounyr Jabbari : revenus fonciers - charges - charges déductibles - intérêts d'emprunt - emprunt substitutif souscrit par une SCI pour rembourser à la fois les avances en compte courant d'associés et deux premiers emprunts - avances ayant été au même titre que les prêts affectées à la construction d'un immeuble générateur de revenus fonciers - déductibilité de la totalité des intérêts de l'emprunt substitutif - comptes courants d'associés non rémunérés : sans incidence, RJF n° 6 de juin 2014, § 571 et BF n° 6 de juin 2014, § 537.
67.	Arrêts du CE 12 mars 2014 n° 354173, 9 ^e et 10 ^e s.-s., Langelaan et n° 354174, 9 ^e et 10 ^e s.-s., Dewolf : redressement - abus de droit - LPF art. L 64 - notion - acte recherchant le bénéfice d'une application littérale des textes à l'encontre des objectifs poursuivis par leurs auteurs et dont le but est exclusivement fiscal : oui - cession des titres d'une société à prépondérance immobilière à une société spécialisée dans le désinvestissement puis fusion de la société achetée avec une autre - absence de taxation de la plus-value compte tenu du délai de détention des titres (avant le 1-1-2004) - opération visant à dissimuler la dissolution de la société et à éluder l'imposition entre les mains des associés du boni de liquidation, RJF n° 6 de juin 2014, § 598 et BF n° 6 de juin 2014, § 533.
68.	Arrêt du CE 12 mars 2014 n° 362528, 9 ^e et 10 ^e s.-s., Sté Céline : conventions bilatérales - 1 ^o questions générales - combinaison du droit interne et des conventions bilatérales - convention fiscale ne pouvant servir directement de base légale à une décision relative à l'imposition - conséquence - examen préalable par le juge

	du bien-fondé de l'imposition au regard du droit interne - contestation portant sur la déduction du bénéfice imposable en France de l'impôt supporté par une entreprise dans un autre Etat du fait des opérations y ayant été réalisées - obligation pour le juge, après avoir constaté que ces impositions seraient normalement déductibles du bénéfice imposable en France en vertu de la loi fiscale nationale, de faire application, pour la détermination de l'assiette de l'impôt dû, des stipulations claires d'une convention excluant la possibilité de déduire l'impôt acquitté dans cet autre Etat d'un bénéfice imposable en France : oui - convention prévoyant un mécanisme de crédit d'impôt imputable sur l'impôt français, dont l'entreprise en situation déficitaire ne serait pas en mesure de bénéficier : sans incidence dès lors que la convention interdit la déduction en toutes circonstances - 2° conventions franco-italienne (5-10-1989) et franco-japonaise (3-3-1995) - méthodes pour éviter la double imposition - déduction en France de l'impôt étranger : non, RJF n° 6 de juin 2014, § 602 et BF n° 6 de juin 2014, § 517.
69.	Arrêt du CE 28 mars 2014 n° 339119, 10 ^e et 9 ^e s.-s., min. c/ Sté en participation BCM Holdings France : principes généraux de la procédure contentieuse administrative - recevabilité de la requête - qualité pour agir - société en participation ayant opté pour son assujettissement à l'impôt sur les sociétés - société légalement redevable de cette imposition - qualité pour la contester : oui, y compris après sa dissolution, RJF n° 6 de juin 2014, § 605 et BF n° 6 de juin 2014, § 573 et 588.
70.	Arrêt de la CJUE 13 mars 2014 aff. 375/12, 5 ^e ch., Bouanich : droit de l'Union européenne - application fiscale des articles du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - art. 49 (liberté d'établissement) et art. 63 et 65 (libre circulation des capitaux) - dispositif de plafonnement dit du « bouclier fiscal » (CGI art. 1649-0 A) - absence de prise en compte de l'impôt prélevé par un autre Etat membre à raison de dividendes imposés dans les deux Etats - violation : oui, RJF n° 6 de juin 2014, § 644 et BF n° 6 de juin 2014, § 509.
71.	Arrêt de la CJUE 13 mars 2014 aff. 464/12, 5 ^e ch., ATP PensionService A/S : droit de l'Union européenne - taxe sur la valeur ajoutée - exonérations - opérations bancaires et financières - gestion de fonds commun de placement (6 ^e dir. art. 13, B, sous d, point 6) - 1 ^o notion de fonds communs de placement - caisse de retraite financée par les bénéficiaires des pensions versées : oui - 2 ^o notion de gestion de fonds communs de placement - création de comptes, inscription des contributions versées : oui - prestations de comptabilité et d'information relatives aux comptes : oui - 3 ^o notion de paiements et virements - prestations matérialisant les droits des affiliés par la création des comptes et l'inscription des contributions, et opérations accessoires à ces prestations ou constituant avec elles une prestation économique unique : oui, RJF n° 6 de juin 2014, § 650.
72.	Arrêt de la CJUE 13 mars 2014 aff. 204/13, 6 ^e ch., Finanzamt Saarlouis c/ Malburg : droit de l'Union européenne - taxe sur la valeur ajoutée - droit à déduction - dissolution d'une société par un associé - acquisition d'une partie de la clientèle de cette société - apport en nature dans une autre société - taxe payée en amont à raison de l'acquisition de la clientèle - absence de droit à déduction, RJF n° 6 de juin 2014, § 652 et BF n° 6 de juin 2014, § 524.
73.	Arrêt de la CJUE 20 mars 2014 aff. 139/12, 10 ^e ch., Caixa d'Estalvis i Pensions de Barcelona : droit de l'Union européenne - taxe sur la valeur ajoutée - litiges liés à la TVA - cumul avec d'autres impôts, droits ou taxes n'ayant pas le caractère de taxes sur le chiffre d'affaires - opérations portant sur la vente des titres et entraînant le transfert de la propriété de biens immeubles : soumission à un impôt indirect distinct de la taxe sur la valeur ajoutée - compatibilité avec la 6 ^e directive : oui, RJF n° 6 de juin 2014, § 653.

Législation française

74.	Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu, Site de l'Assemblée nationale, le 12 juin 2014. Document à
-----	--

	télécharger...
75.	Rapport d'information de la commission des finances sur l'optimisation fiscale des entreprises dans un contexte international (M. Pierre-Alain Muet), Site de l'Assemblée nationale, le 13 juin 2014. Document à télécharger...

Fiscalité internationale et communautaire

77.	Règlement (UE) n° 634/2014 de la Commission du 13 juin 2014 modifiant le règlement (CE) n° 1126/2008 portant adoption de certaines normes comptables internationales conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, pour ce qui concerne l'interprétation 21 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee , JOUE du 14 juin 2014. Document à télécharger...
78.	Évolution de la fiscalité dans l'Union européenne, STAT/14/92 de la Commission européenne du 16 juin 2014, Site Europa. Document à télécharger... Déclaration du commissaire Algirdas Šemeta à télécharger... Tendances de la fiscalité dans l'Union européenne à télécharger...
79.	Le Groupe d'experts sur la TVA adopte un avis sur le régime définitif de TVA pour l'imposition des livraisons de biens intra-UE entre entreprises, Site Europa, le 16 juin 2014. Document à télécharger...
80.	L'Andorre s'engage en faveur de l'échange automatique de renseignements en matière fiscale, Communiqué de presse de l'OCDE du 18 juin 2014, Site de l'OCDE. Document à télécharger...

Actualités BOFIP

81.	16/06/2014 : TPS - Commentaires modifiés sans nouveauté doctrinale. Document à télécharger...
82.	16/06/2014 : Mise à niveau des documents au plan formel. Document à télécharger...
83.	13/06/2014 : IS - ENR - Aménagements du champ d'application du régime spécial des fusions au profit des associations. Document à télécharger...